



Interview | 31 août 2022 **Abonnés**



Franck Descotes, directeur d'Ehpad : "Nous ne savons plus quoi faire"

La bataille pour la prise en charge intégrale du coût réel des mesures de revalorisation salariale donne lieu à une nouvelle étape, cette fois contentieuse. À la manœuvre, Franck Descotes, directeur d'un petit groupe associatif, qui ne cache pas sa colère face à une situation dégradée dans les Ehpad sur tous les plans.

La bonne nouvelle des 183 € d'augmentation pour les salariés vire au cauchemar pour de nombreuses structures qui ne sont pas remboursées de l'ensemble des sommes engagées. L'association des directeurs AD-PA est déjà montée au créneau pour dénoncer cette situation. Son responsable régional, Franck Descotes, dirige un petit groupe associatif – Odélia – comptant quatre établissements, dont trois Ehpad, localisés sur les régions Auvergne-Rhône-Alpes (ARA) et Bourgogne-Franche-Comté. Il ferraille contre les ARS, chiffrant le trop-peu perçu sur les trois Ehpad à 240 000 euros. En février dernier, il nous expliquait pourquoi il avait introduit des recours gracieux auprès des financeurs. Six mois après, nous faisons le point.

En début d'année, vous aviez déposé ces recours gracieux auprès des ARS. Que s'est-il passé depuis ?

Franck Descotes : Une des ARS m'a répondu de façon très vague ; l'autre ne m'a pas répondu du tout. Voilà pourquoi Odélia a enclenché en avril une démarche contentieuse devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale à Nancy (pour la Bourgogne-Franche-Comté)

et à Lyon. Le mémoire de défense reçu de la part de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes développe deux axes. D'une part, l'État n'aurait jamais promis un financement intégral. D'autre part, les établissements seraient tenus d'adapter leurs charges à leurs ressources.

Votre réaction ?

F. D. : C'est une incohérence totale ! C'est l'État qui a fixé la charge de 183 € au titre du Ségur. Comment peut-il nous demander de l'adapter ? Il s'agit du financement d'une prime imposée. Par ailleurs, j'ai attaqué les arrêtés pour le versement des dotations de 2022. Et j'ai même constaté que l'ARS ARA n'appliquait même pas l'augmentation de 0,47 % qui nous a été accordée en 2022.

Et de manière générale, quelle est la situation dans vos établissements ?

F. D. : Je ne vais pas vous surprendre en vous parlant des tensions extraordinaires en matière de ressources humaines. Rien que pour notre établissement de **Cervens** (Haute-Savoie), nous n'avons qu'une infirmière en chef, mais aucun des quatre autres postes d'infirmiers. Nous devons nous plier aux conditions des remplaçants, en matière de planning et de rémunération. Voilà pourquoi, avec la Fnaqpa (dont je suis également responsable), nous avons mis en place une formation sur Lyon pour apprendre aux aides-soignants à réaliser des mini-gestes infirmiers.

Vous prenez des risques avec la sécurité des résidents ?

F. D. : Effectivement, nous augmentons le risque en ayant une présence infirmière plus réduite, mais avons-nous le choix de faire autrement ? Même si cela nous ne protège pas, nous prenons soin d'informer systématiquement l'ARS de nos problèmes RH. Je vais vous dire une chose : nous ne sommes plus en mesure de respecter le code du travail. On s'occupe des résidents, point.

Paradoxalement, votre sous-effectif salarié devrait vous permettre de dégager un excédent d'exploitation...

F. D. : Effectivement, en 2021, nous avons enregistré un excédent qui devrait être reconduit en 2022 dans la mesure où nous ne pouvons pourvoir tous les postes. Il est évidemment exclu que nous utilisions cet excédent salarial pour combler le déficit laissé par l'État. Nous allons accorder une prime de partage de la valeur à tous les salariés, en conformité avec **la loi votée cet été**. En 2021, nous avons accordé 500 € à tous les salariés quel que soit leur poste. En 2022, ce sera davantage !

Et en 2022, comment ont évolué vos ressources fournies par l'État ?

F. D. : La **circulaire budgétaire** nous a accordé en juin une augmentation de 0,47 %. J'ai pris cela comme une insulte pour toute la profession ! J'ai même failli rendre mon tablier ! Ajoutez à cela les conséquences de l'augmentation du Smic : elle nous oblige à faire progresser l'ensemble des salaires juste au-dessus du minimum pour qu'ils ne soient pas rattrapés par le revenu plancher. Autre motif d'insatisfaction : notre grille Aggir-Pathos n'a pas été réévaluée depuis cinq ans alors que le niveau de dépendance n'a cessé de grimper.

Et comment anticipez-vous l'explosion du coût de l'énergie ?

F. D. : Avant de vous parler de la question énergétique, je vous signale que l'augmentation du taux du Livret A va surenchérir le coût des remboursements de nos emprunts. Pour l'énergie, nos fournisseurs sont incapables de nous indiquer le niveau de l'augmentation à venir. Les prix pourraient être multipliés par quatre ou cinq ! Pour info, le budget annuel électricité-gaz pour un établissement moyen tourne souvent autour de 100 000 euros.

Alors, qu'allez-vous faire ?

F. D. : Nos contrats avec nos fournisseurs prévoyant des prix bloqués se terminent fin 2022. Actuellement, nous travaillons avec des consultants pour changer nos modes de chauffage. Nous devrions commencer à le faire à l'automne. Bonne nouvelle : l'ARS nous a assuré que ce type de travaux pourra être pris en charge dans le cadre du Plan d'aide à l'investissement (PAI). Au niveau de l'AD-PA, nous avons demandé un bouclier énergie, sans recevoir de réponse.

Votre sentiment plus général en cette rentrée ?

F. D. : En tant que directeur d'un groupe, je passe 80 % de mon temps à attaquer juridiquement l'État qui nous rajoute toujours des obligations nouvelles ([loi Egalim](#), [transparence financière](#), [tableau de bord](#), etc.). J'avoue que je n'étais pas venu dans le métier pour cela ! Nous perdons le sens de notre métier. Le système est en train de s'effondrer.

Vous comptez réagir comment ?

F. D. : L'AD-PA et la Fnaqpa ont rédigé en juin une « [lettre ouverte pour une société plus juste qui traite dignement ses anciens](#) », envoyée notamment aux parlementaires. Mais il faut bien voir que nous sommes happés par le quotidien. C'est très difficile de mobiliser les professionnels. Une collègue disait récemment : « *On ne pensait pas que ce pourrait être pire, mais si.* » Dans cette situation, nous ne savons plus quoi faire. La créativité ne suffit pas quand nous n'avons plus de soignants.

À lire également :

- [Entre découragement et initiatives, les Ehpad se préparent aux tensions de l'été](#)
- [Séjour de la santé : des Ehpad en déficit faute d'une compensation suffisante de l'État](#)
- [Retour en Ehpad \(1/3\) : d'une vague à l'autre](#)

 **Noël BOUTTIER**